



Pacte « de responsabilité et de solidarité »

Selon Bercy, il détruirait 250.000 emplois

Le pacte dit « *de responsabilité et de solidarité* » vise à réduire de 50 milliards d'euros la dépense publique. Pour la CGT, ce pacte est avant tout un immense chèque en blanc signé au patronat sans aucune contrepartie. Notre analyse vient d'ailleurs d'être confirmée par la rapporteure générale du budget, Valérie Rabault, annonçant d'après les analyses de Bercy la destruction de 250.000 emplois liés à la récession entraînée par ces mesures d'économie. En contrepartie, Bercy s'attend à seulement 190.000 emplois créés sur la même période. Résultat net 60.000 chômeurs de plus. Coût de l'opération 50 milliards d'euros !!

Depuis plusieurs années, le patronat ne cesse de réclamer la baisse de ce qu'il appelle les « *charges sociales* ». En réalité, il ne s'agit d'ailleurs nullement de « *charges* » mais de cotisations qui représentent la partie socialisée du salaire des travailleurs. Cette partie socialisée n'est pas versée directement au salarié mais indirectement via la Sécurité sociale. Ce pot commun permet de disposer d'un socle de garanties financées par le travail. Les mots ont un sens et le patronat l'a bien compris en rabaissant ce salaire socialisé au niveau d'une simple « *charge* ».

Déjà bien entendu par le passé, le patronat semble l'être encore mieux par l'actuelle majorité. En ce sens, le Président de la République a donc décidé en début d'année de répondre favorablement aux demandes du Medef, annonçant ainsi lors de ses vœux du début d'année, la baisse de la contribution des entreprises à la collectivité de plusieurs dizaines de milliards d'euros !

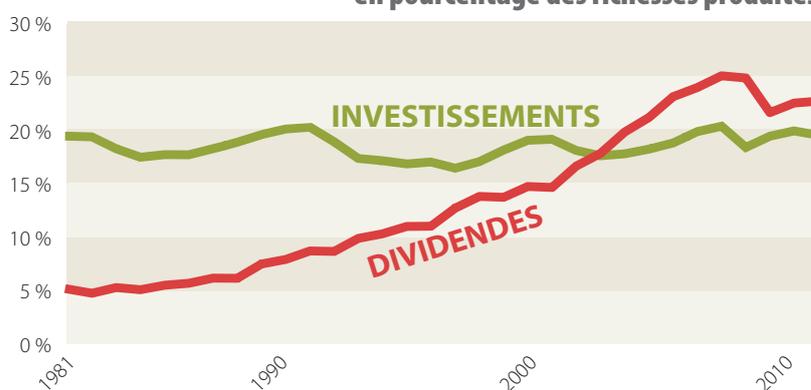
Dès lors, qui peut être surpris de l'accueil très favorable réservé par le Medef à ce pacte « *de responsabilité et de solidarité* ». Il est d'ailleurs ironique de constater que le terme de « *solidarité* » a été rajouté suite aux récentes élections municipales. Le Premier ministre continue d'ailleurs de broser le patronat dans le sens du poil en précisant qu'il s'agit « *de baisser le coût du travail et de redonner du souffle*

aux entreprises ». Pour résumer, tout est organisé pour qu'il y ait moins de règles, moins de charges et moins de fiscalité pour les entreprises.

Ce pacte repose sur l'hypothèse, très en vogue dans les « *hautes sphères* »,

que la relance économique sera fera par une politique de l'offre⁽¹⁾. Le pacte serait donc justifié par la faiblesse du taux de marge des entreprises⁽²⁾. Si cet affaiblissement est bien réel, il diffère nettement en fonction de la taille des entreprises et des secteurs d'acti-

Évolution de l'investissement des entreprises et des dividendes versés en pourcentage des richesses produites



(1) **La Politique de l'offre** vise à créer les conditions pour les entreprises de produire un maximum de biens et services et de les inciter à pénétrer de nouveaux marchés. Cette politique passe par l'allègement maximal de toutes les « *contraintes* » qui pourraient « *peser* » sur l'entreprise (baisse des cotisations, des impôts, simplifications administratives, limitation du droit des travailleurs, de leur salaire...). L'idée est ici de produire à faible coût pour vendre, notamment à l'exportation.

La politique de la demande est un peu à l'opposé de la politique de l'offre. Il s'agit ici d'augmenter la demande par exemple par le biais de l'augmentation des investissements publics ou l'augmentation des salaires. Le principe est de donner les moyens de consommer pour relancer la production.

(2) **Le taux de marge d'une entreprise** représente le pourcentage de gain (ou de perte) qu'elle a réalisé. Le plus souvent il s'agit de la comparaison entre l'excédent brut d'exploitation (bénéfices réalisés après paiement des salaires) à la valeur ajoutée créée par l'entreprise (chiffre d'affaire de l'entreprise auquel on soustrait les achats de matières premières et achats de service pour la production).



tivité. Cette situation est « classique » en période de crise. Ainsi, le taux de marge des entreprises est passé de 31,5 % en 2008 à 28,4 % en 2012 (voir graphique). Mais, l'alibi est tout trouvé pour augmenter la pression sur les salaires et faire baisser le « coût du travail », au nom de la compétitivité. L'idée principale recherchée par le Pacte est donc de réduire les cotisations sociales des entreprises en échange de leur engagement pour créer des emplois. Cet allègement représenterait plus de 30 milliards d'euros.

Le patronat et les libéraux prétendent que l'augmentation du taux de marge est indispensable pour la hausse de l'investissement et de l'emploi (« les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain », disait Helmut Schmidt,

ex-chancelier allemand). Cet argument est parfaitement discutable. Il est même largement réfuté par les faits.

Une étude récente de l'Insee confirme que le taux d'investissement des entreprises (l'investissement rapporté à la valeur ajoutée) n'a pas rompu, ces dernières années, avec ses tendances habituelles. Selon les auteurs de cette étude, ce constat « surprenant » s'expliquerait par deux facteurs : la baisse des taux d'intérêt et les aides publiques qui ont amélioré la situation financière des entreprises.

S'appuyant sur les enquêtes réalisées auprès des chefs d'entreprise, l'étude confirme que l'investissement des entreprises semble en relation directe avec la seule évolution de la demande, et qu'en France, les entreprises ont pâti davantage d'un choc de demande que d'un choc de crédit. Autrement dit, ce

qui détermine aujourd'hui la décision d'investissement, ce n'est pas le taux de marge mais bien le carnet de commandes.

De plus, le constat est fait que les différents dispositifs d'exonération créés depuis des décennies⁽³⁾ n'ont jamais démontré leur efficacité tant d'un point de vue économique que social. Ce qui est encore plus grave au regard des montants engagés et au final payés par les salariés.

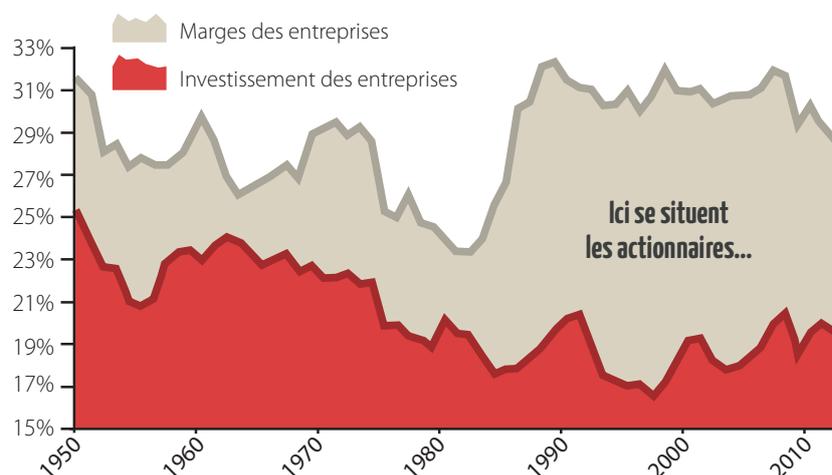
Un pacte d'allégeance assumée au capitalisme

Alors le Pacte comment fonctionne-t-il ? Comment seront financés ces nouveaux cadeaux aux entreprises ? Les solutions, pour peu nouvelles qu'elles soient, ont le mérite de la clarté ! Ainsi

(3) Les aides accordées aux entreprises par la puissance publique (l'état et l'ensemble des collectivités territoriales, c'est-à-dire les régions, les départements, les communes, etc.) dépassent les 200 milliards d'euros par an. Ce chiffre repose sur trois sources principales :

- 172 milliards d'euros selon le rapport 2010 de la Cour des comptes.
- 30 milliards d'euros correspondant au « pacte de responsabilité et de solidarité », dont 20 milliards d'euros (« en rythme de croisière ») du Crédit d'impôt, compétitivité emploi (CICE) appliqué dès 2013,

Évolution des taux de marges et de l'investissement des entreprises

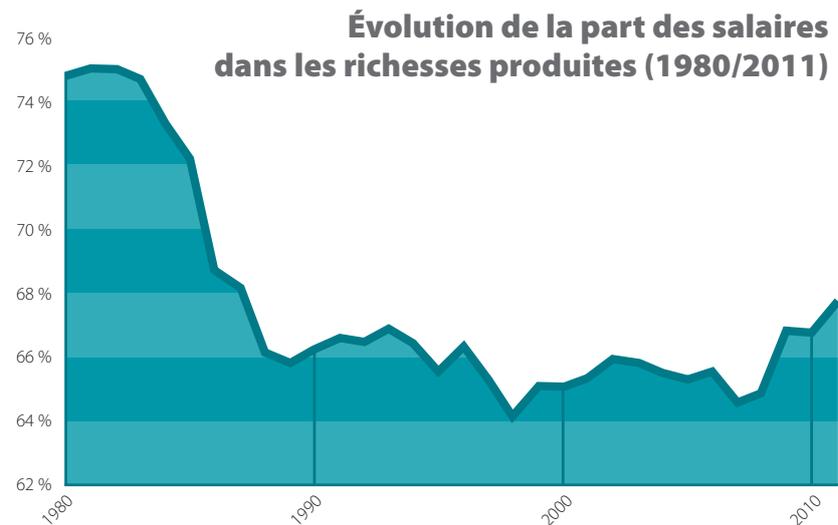


le Pacte sera financé de trois manières, reposant toutes sur une réduction des dépenses publiques.

- > 18 milliards d'économie seront réalisés par l'État.
- > 11 milliards le seront par les collectivités territoriales.
- > 21 milliards reposeront sur l'assurance maladie et la protection sociale.

De tels choix libéraux au service du capital auront donc des conséquences lourdes. Il est impossible de supprimer 50 milliards d'euros de dépenses publiques sans détruire au passage des missions publiques au service de la population. D'ores et déjà, il est possible de lister une série de dégradations qui ne manqueront d'apparaître, tant pour les missions que les agents qui les exercent :

- > réduction des dépenses de fonctionnement ;
- > mutualisation à marche forcée des achats, des systèmes d'informatiques, de la gestion des personnels... ;
- > gel du point d'indice des fonctionnaires, ralentissement des carrières... ;
- > augmentation des inégalités professionnelles et précarisation de l'emploi ;
- > baisse des effectifs y compris pour les opérateurs de l'État (agences,...) ;
- > baisse des dotations aux collectivités territoriales (cf encadré page 10) induisant entre autres des coupes dans



les budgets sociaux, de solidarité,... ;

- > suppression des départements, réduction du nombre de régions ;
- > amplification des réformes structurelles de l'hôpital public ;
- > réduction des dépenses de santé ;
- > non revalorisation ou suppression de certaines prestations sociales...

Tout est organisé pour affaiblir l'intervention de la puissance publique. De nombreuses missions seront abandonnées laissant une nouvelle fois les plus fragiles sur le bord du chemin. On peut d'ailleurs bien se demander où se situe la « *solidarité* » évoquée dans le nom de ce pacte !? Les missions les plus « *rentables* » feront, quant à elles, très certainement l'objet

d'externalisations ou de privatisations (souvenez-vous de la privatisation des autoroutes).

Pour la CGT, d'autres choix sont possibles

La croissance et la bonne santé des entreprises ne sont pas liées à un « *coût du travail excessif* » mais bien à un coût du capital exorbitant. Car c'est bien ce dernier qui a bondi ces dernières années, au détriment des salaires.

À ce titre, Thierry le Paon a demandé fin 2013 aux pouvoirs publics la création d'un indice du coût du capital. Il a été entendu ! Un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (CNIS) a été constitué pour travailler à son élaboration. Cet indice devrait avoir de multiples applications et ainsi tordre le coup à la pensée unique, forgée par les libéraux et relayée par les médias.

Dans la même logique, les orientations votées au dernier congrès de notre fédération proposent de mettre les Finances au service de toute la société en désarmant les marchés financiers. Il faut pour cela repenser notre modèle économique au travers d'une série de mesures fortes.

Il convient de **changer de politique monétaire**, notamment en permettant

Plus grandes fortunes françaises

Bernard Arnault (LVMH / luxe)	24,3 milliards
Liliane Bettencourt (L'Oréal / cosmétiques)	23,2 milliards
Gérard Mulliez (Auchan / distribution)	19,0 milliards
Bertrand Puech (Hermès / luxe)	17,4 milliards
Serge Dassault (Groupe Dassault / industrie)	12,8 milliards
François Pinault (Kering / distribution, luxe)	11,0 milliards
Vincent Bolloré (Bolloré / transport, médias)	8,0 milliards
Alain Wertheimer (Chanel, luxe)	7,0 milliards
Pierre Castel (Castel frères, boissons)	7,0 milliards
Xavier Niel (Iliad, télécoms)	5,9 milliards

Source : magazine Challenges

aux États d'emprunter directement auprès de la Banque centrale européenne et non sur les marchés financiers comme c'est le cas aujourd'hui (animation sur la dette publique www.youtube.com/user/financescgt).

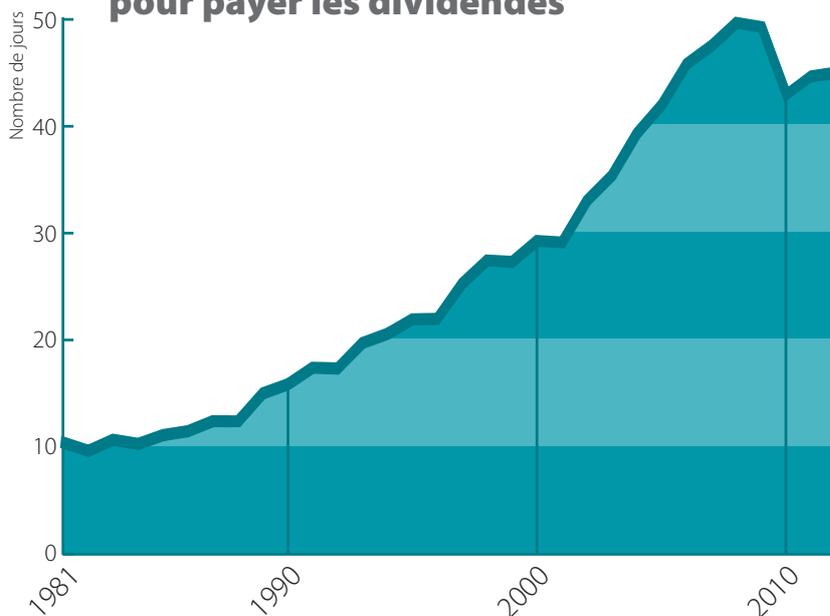
Un **système de crédit sélectif aux entreprises** pourrait être mis en place leur permettant d'emprunter à des taux plus bas lorsqu'elles investissent dans l'emploi, les salaires, l'outil de production, la formation, la préservation de l'environnement... Leur taux de crédit serait, en revanche, majoré lorsqu'elles versent d'importants dividendes aux actionnaires ou qu'elles spéculent sur les marchés financiers.

Il faut **créer un pôle financier public** visant à réorienter l'investissement public à partir de critères sociaux et économiques définis collectivement et démocratiquement..

La fiscalité doit aussi faire l'objet d'importants changements pour la rendre plus juste et efficace. Elle deviendrait ainsi un véritable instrument économique et de réduction des inégalités. Pour plus d'informations, consultez notre site www.justicefiscale.fr.

Comme nous avons pu le voir, la politique de l'offre ne fait que nous enfermer dans le carcan voulu par les détenteurs du capital. Au contraire, il faut d'urgence mener **une politique salariale dynamique passant**

Nombre de jours de travaillés pour payer les dividendes



par l'augmentation généralisée des salaires, vecteurs essentiels de la relance par la demande.

Dans le même esprit, la Confédération européenne des syndicats propose que l'Union européenne investisse chaque année 2 % du PIB européen (soit environ 250 milliards d'euros par an) pendant dix ans dans **des grands projets permettant d'augmenter la croissance et le développement d'emplois de qualité** : transition énergétique, réseaux et infrastructures de transport, développement industriel, éducation et formation, services publics, logement social, gestion durable de l'eau...

Il n'y a pas de fatalité à la situation que nous connaissons. **Des solutions existent bel et bien**, comme nous avons pu le voir. Pour qu'elles soient mises en oeuvre, le monde du travail doit s'unir et lutter ensemble pour construire l'avenir. **Ensemble, luttons dans l'unité pour imposer nos choix d'un avenir meilleur ! Toutes et tous dans l'action !**

NOTE :

Ce texte s'appuie notamment sur les notes du secteur économique de la CGT (disponibles sur www.cgt.fr) et les analyses de Nasser Mansouri-Guilani (économiste CGT).



LE PACTE DE RESPONSABILITÉ : ENCORE UN IMMENSE GÂCHI...